



Centre LGBT

GENRES

Paris-ÎdF

**MARCHÉ DES
FIERTÉS 2009**

LETTRE D'INFO
JUIN 2009

JUIN, MARCHONS FIÈREMENT ET RÉSOLUMENT !



La Journée mondiale contre l'homophobie a fait couler beaucoup d'encre et intervenir quantité d'acteurs cette année.

Le Comité IDAHO avait mis la transphobie au cœur de cette journée. Le gouvernement français est longtemps resté sourd aux revendications des

associations trans et LGBT. Une seule avancée concédée après des années de lutte et parce que condamné par la CEDH en mars 1992 : l'autorisation des changements d'état civil après une opération.

À l'occasion de l'IDAHO, Mme Bachelot, ministre de la Santé, a décidé de saisir la Haute Autorité de santé (HAS) afin de "publier un décret déclassifiant la transsexualité des affections psychiatriques de longue durée". Ce faisant, le gouvernement a suivi les recommandations des institutions européennes. En effet, le rapport sur l'homophobie et les discriminations en matière d'orientation sexuelle en Europe publié en juin 2008 par l'Agence des droits fondamentaux établissait clairement la situation de non-droit dans laquelle se trouvent les personnes transgenres dans les pays de l'Union.

Simple effet d'annonce ou ferme résolution d'améliorer la vie des personnes trans, l'avenir nous le dira. Les associations trans et plus généralement LGBT réclamaient cette évolution depuis longtemps. Beaucoup considèrent que cette mesure évidemment bienvenue est purement symbolique et ne changera pas grand-chose concrètement, car il ne s'agirait pas d'une véritable dépsychiatisation mais d'une simple déclassification. Aussi restons-nous mobilisés, inquiétés par la parution d'un rapport contesté de la même HAS sur la prise en charge du transsexualisme, lequel, notamment, remet en cause le libre choix du médecin, préconise un registre médical national des personnes trans et ne garantit pas une prise en charge à 100 % du parcours de soin.

Le mois de juin est traditionnellement en France celui de la Marche des fiertés organisée par l'Inter-LGBT.

Les marches LGBT ont déjà eu lieu dans beaucoup de pays. Dans ceux de l'Est, défilé sans risque est une gageure ! Ne parlons pas de la Russie et de Moscou en particulier où le défilé n'est pas autorisé et où la poignée de manifestants qui s'acharne, dans un contexte associatif divisé, à se rassembler s'expose à la fois aux violences policières et à la vindicte des opposants. Dans les pays de l'Union européenne qui protègent le droit de rassemblement des minorités, rien n'est simple pour autant.

Pour avoir soutenu la Baltic Pride de Riga au sein du bureau de l'ILGA-Europe, après celle de Budapest l'an dernier, je peux vous assurer qu'il est difficile d'oublier l'étrange sensation que l'on ressent à défilier en 2009, en Europe, sous haute protection policière, dans un parc et deux des quatre rues qui en font le tour, au beau milieu d'un quartier fermé.

Plus surprenant encore, la manifestation, en réalité un rassemblement d'environ 600 personnes, d'abord autorisée par la mairie de Riga, a ensuite été annulée sous la pression d'une majorité de conseillers municipaux. L'association Mozaïka a dû saisir en référé le tribunal administratif qui a jugé que la mairie portait atteinte à la liberté de rassemblement. La stratégie de Mozaïka est exemplaire, l'association bénéficie du soutien diplomatique des ambassadeurs, des ONG telles qu'Amnesty International ou l'ILGA-Europe ; elle exige l'application des directives européennes et obtient une protection policière efficace lorsque justice lui est rendue. Mais que dire du saisissant face-à-face de part et d'autre des grilles du parc, lorsque a surgi une horde d'environ 600 contre-manifestants, vociférant des slogans haineux et brandissant d'odieuses pancartes, pressés contre les grilles du parc. Beaucoup d'entre eux nous filmaient dans le but d'exercer ensuite représailles et chantages, pensant ainsi décourager les personnes LGBT de s'afficher.

Cette contre-manifestation, pourquoi et comment a-t-elle pu avoir lieu ? Il est proprement scandaleux que les opposants aux droits des personnes LGBT n'aient pas eu besoin de décision d'un tribunal ni même d'une autorisation municipale pour se rassembler et nous menacer.

À Paris, le Centre LGBT Paris-ÎdF formera cette année un cortège avec certaines de ses associations membres, dont l'ARDHIS, et défilera au son d'une formation de percussions brésiliennes avec Drumbata. N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour relever notre emplacement dans la Marche et nous rejoindre.

Nous vous attendons également nombreux pour les activités que nous vous proposons toute la semaine qui précède la Marche : débats, blind-test musical, tour de chant, vernissage et rencontre littéraire... consultez le programme !

N'oubliez pas de voter pour les élections européennes, les droits des personnes LGBT doivent beaucoup à la législation communautaire mais rien n'est jamais définitivement acquis. L'équilibre reste fragile, assurons-nous de maintenir un Parlement européen soucieux de nos droits !

Consultez la campagne européenne "Be bothered" de l'ILGA-Europe : <http://www.ilga-europe.org/EuropeanElections2009>.

DU 18 AU 28 JUIN SPÉCIAL MARCHÉ DES FIERTÉS !

PROGRAMME

L'HOMOSEXUALITÉ FAIT SON CINÉMA !

En partenariat avec le Nouveau Latina, deux séances très spéciales et complémentaires, à l'occasion de la parution du livre coécrit par Anne Delabre et Didier Roth-Bettoni, Le Cinéma français et l'homosexualité, aux éditions Danger public.

Jeudi 18 juin, à 20h au Centre LGBT Paris
séance 1 consacrée au traitement des thèmes liés aux LGBT-phobies, au VIH-sida ainsi qu'aux auteurs, réalisateurs et acteurs eux-mêmes LGB ou T. Entrée libre.

Mercredi 24 juin, notre partenariat nous conduira au **Nouveau Latina** où nous aurons réservé une salle de projection pour 20h, séance 2 centrée sur le cryptage de l'homosexualité, sa banalisation, et sur le traitement du thème de l'adolescence. PAF : 5 euros.

EN AVANT LA MUSIQUE !

Mercredi 24 juin à 19h au Centre

Show case de Sony Chan

Sony Chan incarne le mélange du yin et du yang, de l'Orient et de l'Occident avec son nouvel album glam-électro *Be a Star*. PAF : 3 euros.

Mercredi 24 juin à 21 h au Mange-Disque

Blind-test au Mange-Disque

Testez votre culture musicale dans un bar qui ne ressemble pas aux autres, le Mange-Disque : 4, rue de La Reynie, à deux pas du Centre. Entrée libre.

AGRESSIONS HOMOPHOBES, ÇA SUFFIT !

Jeudi 25 juin à partir de 20h au Centre

Une table ronde interassociative sur le thème "Agressions homophobes : un défi ! Quelles réponses ?". Avec SOS Homophobie, FLAG (les policiers gays et lesbiennes), la mairie de Paris, les avocats de la permanence juridique du Centre LGBT Paris-ÎdF, des psychologues, des victimes d'agression souhaitant témoigner et d'autres invités. Entrée libre.

CORPS SENSUELS

Vendredi 26 juin à partir de 18h au Centre

Vernissage de l'exposition de Damien Guillaume "Mythes décisifs"

Le corps, miroir de notre pensée, ouvre la porte au rêve, au fantasme. Une courbe, le creux des reins, le silence,

un reflet... Un paysage se dessine sous vos yeux. Croisez ces regards anonymes et flirtez avec la sensualité des corps pour prendre part à ces instants volés. Entrée libre.

PLACE AU THÉÂTRE

Vendredi 26 juin à 20h au Centre

Représentation du Théâtre de l'Opprimé

Comment vit-on l'homophobie et la lesbophobie au quotidien ?

Le Théâtre de l'Opprimé vous propose une soirée de théâtre interactif où tous les spectateurs sont invités à prendre place sur scène autour des comédiens de la troupe afin de débattre ensemble de toutes ces questions. Entrée libre.

MARCHÉ DES FIERTÉS ORGANISÉE PAR L'INTER-LGBT :**"FIER-E-S DE NOS LUTTES,
À QUAND L'ÉGALITÉ RÉELLE ?"**

Samedi 27 juin à 14h

La prochaine Marche des Fiertés aura lieu le 27 juin. Le cortège partira dès 14h de la place du 18 Juin 1940 (Montparnasse) pour la place de la Bastille. Le Centre LGBT Paris-ÎdF défilera au rythme énergique des percussions brésiliennes avec Drumbata.

LIVRES EN FÊTE !**Journées portes ouvertes de la bibliothèque**

Dimanche 28 juin de 15h à 19h

Dons de livres que nous détenons en double, uniquement aux associations.

Dimanche 28 juin à 17h au Centre

Rencontre proposée par Patrick Cardon avec Nicole G. Albert pour son livre Renée Vivien à rebours

Figure majeure de la Belle Époque, Renée Vivien, disparue il y a tout juste cent ans, ne s'est aventurée dans le xxe siècle que pour y déposer une œuvre en vers et en prose qui rayonne encore de sa lumière assombrie. Gageons que, grâce à ce livre, Renée Vivien entrera dans le panthéon des muses modernes où elle a pleinement sa place. Entrée libre.

PERMANENCES

NOS PERMANENCES

Sur rendez-vous pris à l'accueil, sur place ou par téléphone au 01 43 57 21 47.

JURIDIQUE

Samedi 14h-16h, toutes questions de droit

PSYCHOLOGIQUE

Mardi, Mercredi et Vendredi 18h-20h,
Samedi 17h-19h

GROUPE DE PAROLE

Violence dans les relations lesbiennes

1er Samedi du mois 15h-17h

CHARGÉ DE PRÉVENTION SANTÉ

Mercredi 12h30-18h, Jeudi 16h-20h,
Vendredi 15h-18h, 1er Samedi du mois 15h-18h

PÔLE SANTÉ PRÉVENTION

Jeudi 17h30 -19h30

SOCIALE

Jeudi 18h30-20h avec un(e) assistant(e) social(e)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Samedi 16h-18h

BIBLIOTHÈQUE

Mardi et Mercredi 18h-20h, Vendredi 16h-18h,
Samedi 17h-19h (sans rdv)

JEUNESSE LGBT

Convivialité et activités pour les 16-25 ans
Mercredi 14h-19h

VENDREDI DES FEMMES

Convivialité et activités Vendredi 20h-22h

TOURISME Sam 18h-20h (sans rdv)

Association PARIS GAY VILLAGE

CONVIVALITÉ SÉROPOSITIFS

Association CAFÉ LUNETTES ROUGES

Dimanche 16h-19h (sans rdv)

AUTRES LIGNES D'ÉCOUTE Actions-traitements 01 43 67 00 00

Lun-Ven 15h-18h | Drogues Info Service 0 800 23 13 13 (24/7)

Sida Info Service 0 800 840 800 tjl 8h-23h | Hépatites Info Service

0 800 845 800 tjl 8h-23h | Sida Info Droit 0 810 636 636 Lun 14h-18h,

Merc-Jeu 16h-20h, Vend 14h-18h Ligne Azur 0 810 20 30 40 tjl 8h-23h

Écoute Gaie 0 810 811 057 Lun-Ven 18h-22h | SOS Homophobie

0 810 108 135 Lun et Ven 18h-22h, Mar, Mer, Jeu et Dim 20h-22h,

Sam 14h-16h | Kiosque Infos Sida 01 44 78 00 00 Lun-Jeu 10h-19h,

Ven 13h-19h, Sam 11h-14h et 15h-19h

Le Vendredi des Femmes

LE VENDREDI DES FEMMES

5 juin : conférence de Natacha Chetcuti, sociologue et docteure en anthropologie sociale, auteure d'une thèse sur "Normes socio-sexuelles et lesbianisme. Définition de soi, catégories de sexe/genre et script sexuel".

12 juin : pique-nique vue sur Seine : RDV au Centre à 20 h puis départ vers un quai de Seine pour un pique-nique au soleil couchant...

26 juin : ballade dans le Marais pré-fierté, RDV au Centre puis déambulation dans le Paris LGBT.

Programme susceptible d'être modifié :
vérifier la page VDF sur www.centreLGBTparis.org
Contact VDFemmes@yahoo.fr



Centre Lesbien Gai Bi & Trans
Paris – Île-de-France

63, rue Beaubourg – PARIS 75003

M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers

Tél. accueil 01 43 57 21 47

Tél. secrétariat 01 43 57 75 95

www.centreLGBTparis.org

contact@centreLGBTparis.org

Ouverture au public :

	12h30	15h	16h	18h	19h	20h
Lundi						
Mardi						
Merc.						
Jeudi						
Vend						
Sam.						
Dim.						

Café Lunettes Rouges

COUPLES TRANSFRONTALIERS : PENSEZ AU VISA DE LONG SÉJOUR !

INTRODUCTION

Souvent à l'origine de moments heureux, le projet de couple peut aussi être la source de tracasseries administratives déroutantes. En particulier, il n'est pas rare que deux partenaires de nationalité différente aient à faire face aux difficultés liées à la régularisation de leurs conditions de séjour. Ces contraintes juridiques peuvent parfois retarder, voire compromettre un éventuel projet de vie commune.

Voici quelques orientations concernant le visa de long séjour établies à partir des questions les plus courantes posées par les usagers de la permanence juridique.

Qu'est-ce qu'un visa de long séjour ?

Le visa dit "de long séjour" est prévu par les dispositions de l'article L. 211-2-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Son application aux étrangers signataires d'un pacs a été précisée par la réponse ministérielle publiée au Journal officiel du 8 décembre 2003 (p. 9364) aux termes de laquelle "la conclusion d'un pacs à l'étranger est créatrice d'obligations entre un étranger et un ressortissant français dont il doit être tenu compte dans le traitement des demandes de visa. Lorsque la condition de communauté de vie en France n'est pas remplie, les étrangers, de l'un ou l'autre sexe, pacésés avec un ressortissant français peuvent solliciter un visa de long séjour à un autre titre et notamment en qualité de visiteur, s'il existe une communauté de vie effective dans le pays de résidence". Le visa dit "de long séjour" permet à son titulaire de solliciter ultérieurement une carte de séjour auprès de la préfecture de son lieu de résidence en France.

En résumé, le visa de long séjour présente les avantages suivants :

- séjourner plus de trois mois en France, sans avoir à retourner tous les quatre-vingt-dix jours dans le pays d'origine ;
- permettre l'obtention ultérieure d'un titre de séjour une fois arrivé en France.

Le principal inconvénient du visa de long séjour réside toutefois dans le fait qu'il n'autorise pas à travailler en France.

Quelles sont les conditions d'obtention et les démarches nécessaires ?

La demande de visa est à effectuer, avant le départ pour la France, auprès du consulat du pays d'origine du partenaire étranger. Généralement, le dépôt du dossier se fait exclusivement sur rendez-vous, lequel n'est pas toujours aisé à obtenir rapidement.

Sont généralement exigées les pièces suivantes :

- a) passeport comportant une durée de validité supérieure à six mois ;
- b) formulaire dûment complété de demande de visa de long séjour ;
- c) photographies d'identité couleur (3,5 x 4,5 cm) récentes sur fond blanc uni ;
- d1) justificatif de la possession d'une somme ou de revenus propres permettant à l'étranger de couvrir les frais d'un long séjour en France. Les documents doivent être traduits en français ;
- d2) ou, en cas de prise en charge par le partenaire français, les justificatifs le (la) concernant. En l'occurrence :
 - d2a) trois derniers bulletins de salaire (ou preuves des revenus d'une activité libérale ou commerciale) ;
 - d2b) dernier avis d'imposition (page avec le détail des revenus) ;
 - d2c) attestation de prise en charge de l'intégralité des frais de séjour ;
 - d2d) engagement établi sur papier libre de n'exercer aucune activité professionnelle soumise à autorisation ;
 - d2e) justificatifs de l'hébergement (titre de propriété, bail de location valide, ou tout autre document justifiant de la possession ou de la location d'un logement en France) ;
- e) justificatif d'une couverture médicale pour une année ;
- f) attestation récente d'engagement dans les liens d'un pacs délivré par le greffe du tribunal d'instance.

Important : il est conseillé à l'étranger de conserver une copie du dossier qu'il aura déposé et de noter la date de son dépôt au consulat (le plus souvent, il n'est pas délivré de récépissé le jour même), ces informations pouvant par la suite se révéler très utiles en cas de recours.

POINT JURIDIQUE

par Pierre-Yves Nauleau

Que faire en cas de refus ?

Première étape :

former un recours par écrit devant la commission des recours contre les refus de visa d'entrée en France. Cette instance administrative doit être saisie dans un délai de deux mois après la notification de refus par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le refus peut être verbal ou même implicite après deux mois de non-réponse à partir de la date du dépôt du dossier (d'où l'importance de l'avoir notée), même dans le cas où le consulat conserve les passeports des demandeurs.

Le recours doit être accompagné de la copie du reçu de la demande délivré par le consulat et des copies des passeports des demandeurs même si le consulat est en possession de ces passeports, auquel cas les demandeurs doivent avoir pris la précaution de faire des copies avant de se séparer de leurs documents.

LES COORDONNÉES DE LA COMMISSION SONT LES SUIVANTES :

Commission des recours contre les refus de visa d'entrée en France

BP 83609 44036 Nantes Cedex 1

Téléphone : +33 2 51 77 20 20 Fax : +33 2 51 77 36 23

Ce recours constitue une première étape obligatoire, sans laquelle aucune autre action contentieuse ne peut aboutir. Il n'est pas rare que la commission rejette le recours ou qu'elle garde le silence au-delà de deux mois ("refus implicite"), voire que le ministère des Affaires étrangères confirme le refus de visa malgré l'avis favorable de la commission. Le dépôt d'un recours contentieux paraît alors inévitable.

Deuxième étape :

saisir le juge administratif. Lorsque les preuves de la réalité du couple sont suffisantes, l'administration ne peut légalement refuser la délivrance d'un visa de long séjour.

Ainsi le Conseil d'État (ordonnance du 23 décembre 2008, requête n° 322354) a donné satisfaction à un couple :

- pacsé depuis un an à la date de la demande de visa ;
- dont le partenaire français avait financé les études de son compagnon dans son pays d'origine.

De sorte que les étrangers destinataires d'un tel refus, se trouvant dans une situation comparable (pacs conclu depuis un an au moins), sont fortement encouragés à le contester dans le cadre d'un référé-suspension formé devant le Conseil d'État. L'assistance d'un avocat est en principe nécessaire.

En pratique, il est fréquent que l'administration, après avoir refusé la délivrance du visa, décide finalement de prendre une décision favorable, une fois informée du dépôt d'un recours, par crainte d'une condamnation.

En conclusion, il est rappelé qu'en dépit des tracasseries administratives qu'elle peut engendrer au départ, l'obtention d'un visa de long séjour constitue la meilleure garantie d'insertion du partenaire étranger, une fois celui-ci sur le territoire.

Cette voie est en tout état de cause largement préférable à celle du maintien illégal de l'étranger en France après l'expiration de son visa de court séjour, et qui l'expose à un risque permanent de reconduite à la frontière.

Pierre-Yves Nauleau
Avocat au barreau de Paris

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

PUBLICATION DE LA TROISIÈME ÉDITION DU RAPPORT DE L'INTERNATIONAL LESBIAN, GAY, BISEXUAL, TRANS AND INTERSEX ASSOCIATION (ILGA) SUR L'HOMOPHOBIE D'ÉTAT DANS LE MONDE.

Le rapport de Daniel Ottosson recense les pays qui criminalisent les actes sexuels consensuels, en privé, entre personnes majeures du même sexe.

Dans 80 pays l'homosexualité est toujours illégale, cinq d'entre eux punissent de mort les actes homosexuels.

Plus précisément, 72 pays et 3 entités (République turque de Chypre du Nord, Gaza et les îles Cook) punissent d'emprisonnement les adultes consentants, alors que 5 pays (l'Iran, la Mauritanie, l'Arabie saoudite, le Soudan, le Yémen) et des parties du Nigeria et de la Somalie les punissent de mort. Le Panamá a décriminalisé l'homosexualité en 2008 et le Burundi l'a à l'inverse criminalisée pour la première fois de son histoire en 2009.

Plus d'informations sur www.ilga.org.
Stephen Barris/ILGA : 00 32 2 502 24.

ROUMANIE

À BUCAREST, DIFFICILE DE MANIFESTER SA FIERTÉ D'ÊTRE HOMOSEXUEL !

Pour la Pride de Bucarest, 200 personnes ont pu se rassembler sous une impressionnante surveillance policière, sur une place aux accès bloqués. Comme à Riga, les ambassadeurs européens étaient présents pour soutenir l'événement, ainsi que des membres du Parlement européen. Curieusement là aussi, non pas simultanément comme à Riga mais la veille, des contre-manifestations avaient été organisées par des associations chrétiennes orthodoxes et d'extrême droite qui défilaient "contre la sodomie" !

Elles ont été autorisées, et je ne peux m'empêcher de penser qu'il est tout de même curieux d'autoriser des gens à manifester contre ceux qui ne revendiquent que le strict respect de leurs droits fondamentaux.

ÉTAT-UNIS

LA COUR SUPRÊME CALIFORNIENNE REJETTE LE MARIAGE GAY !

La cour suprême a donc décidé de déclarer constitutionnelle la proposition 8 qui interdit le mariage homosexuel. Pourtant, en mai 2008, elle avait entrouvert

la porte aux unions légales entre personnes du même sexe en abrogeant un article du Code civil jugé discriminatoire.

Environ 19 000 couples homosexuels s'étaient alors mariés, provoquant la colère d'opposants qui avaient obtenu un référendum en vue de déclarer le mariage gay inconstitutionnel.

Le texte du référendum, qualifié de proposition 8, avait remporté plus de 52 % des suffrages. Les défenseurs du mariage entre personnes de même sexe n'ont nullement l'intention de baisser les bras, la proposition 8 étant contraire au principe d'égalité garanti par la Constitution fédérale, supérieure à la Constitution de l'ensemble des États. Affaire à suivre. . .

ACTUALITÉS FRANÇAISES

AGRESSIONS HOMOPHOBES, ÇA SUFFIT !

À Laval, le 25 avril dernier, quatre jeunes du Mouvement de la jeunesse catholique de France ont agressé le patron du bar gay L'Autoreverse après avoir proféré des injures homophobes telles que "Va crever, pédé" et avoir apposé sur la vitrine des autocollants « Porno ras-le-bol », "Non au révisionnisme antichrétien" et « Avortement, mariage homo, eutha-nazi, l'État français a le regret de vous faire part du décès de la famille ». Le parquet de Laval n'a dans un premier temps retenu que le rappel à loi contre les auteurs de cette agression.

À Paris, le lundi 20 avril, trois gays âgés de 27 à 46 ans ont été victimes d'une violente agression physique à caractère homophobe, alors qu'ils se promenaient dans le 3e arrondissement.

Le groupe d'agresseurs était composé de quinze individus, âgés entre approximativement 17 et 21 ans. Après avoir traité les trois hommes de "sales pédés", ils les ont encerclés puis leur ont porté des coups de poing et de pied. L'intervention d'une patrouille de police qui effectuait une ronde leur a permis de s'en sortir sans trop de dégâts.

Comme d'autres associations LGBT, nous demandons aux autorités d'exercer une vigilance particulière et de prendre des mesures spécifiquement adaptées à ce type de délinquance homophobe.

ACTUALITÉS

par Christine Le Doaré

AGRESSION HOMOPHOBES DANS LE 3^E À PARIS

Trois hommes gays âgés de 27 à 46 ans, un journaliste genevois en mission à Paris et deux de ses amis parisiens, ont été victimes d'une violente agression physique à caractère homophobe, alors qu'ils se promenaient lundi 20 avril à 23 heures 50, dans le 3^e arrondissement de Paris. L'agression s'est produite devant la mairie d'arrondissement. Le groupe d'agresseurs était composé de quinze individus, âgés entre approximativement 17 et 21 ans. Après avoir traité les trois hommes de "sales pédés", ils les ont encerclés puis leur ont porté des coups de poing et de pied. Selon le témoignage des victimes passées ce jour au Centre LGBT Paris-ÎdF, les agresseurs étaient particulièrement haineux et seule l'intervention d'une patrouille de policiers du commissariat du 3^e leur a permis de s'en sortir sans plus de dommages que des hématomes et arcades sourcilières fendues. Les agresseurs, avant de se disperser, ont proféré des menaces en interdisant à leurs victimes de remettre les pieds dans le quartier. Lorsqu'ils ont porté plainte ce matin, les policiers du 3^e leur ont confirmé que la bande était habituée des lieux. Les trois amis tiennent à souligner l'efficacité et l'empathie des policiers du 3^e arrondissement qui les ont pris en charge en les conduisant à l'Hôtel-Dieu, mais ils ont demandé une audience au maire du 3^e pour aborder la question de la sécurité des personnes homosexuelles dans le quartier.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF, implanté dans le 3^e arrondissement, se félicite des bonnes relations entretenues avec la mairie et le commissariat ; cependant, ce n'est pas le premier témoignage d'agression à caractère homophobe dont il a connaissance, souvent le fait de bandes formées de jeunes très violents. Le Marais, dans le 4^e, a également été récemment le lieu d'agressions d'homosexuels. Aussi nous semble-t-il nécessaire de demander aux autorités d'exercer une vigilance particulière et de prendre des mesures spécifiquement adaptées à ce type de délinquance homophobe qui peut se produire à l'encontre de personnes LGBT, ainsi que des femmes, dans ces arrondissements qui ne sont pourtant pas considérés comme des quartiers sensibles mais comme des lieux de sortie, et en particulier, quoique non exclusivement, des personnes LGBT.

SOUTENIR LA MARCHÉ LGBT DES PAYS BALTES À RIGA : LA BALTIC PRIDE !

Samedi 16 mai prochain aura lieu dans la capitale lettone une marche LGBT que vient d'autoriser la mairie de Riga. Les Marches des fiertés se déroulent désormais sans incidents notoires dans la plupart des pays européens,

mais sont souvent un événement à risque dans cette région du monde. Ces dernières années encore des incidents assez graves ont émaillé les marches des États baltes. Cette année, l'ILGA-Europe (région Europe de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association), comme d'autres grandes organisations internationales, a décidé d'apporter un soutien engagé aux LGBT qui vivent dans cette région européenne. Les membres du bureau de l'association se rendront donc sur place pour défiler avec les participants baltes, aux côtés de Mozaïka, l'association lettone qui organise la marche et dont la présidente Linda Freimane est également coprésidente du bureau de l'ILGA-Europe. Les deux membres français du bureau de l'ILGA-Europe seront du voyage : Christine Le Doaré, présidente du Centre LGBT de Paris-ÎdF et Pierre Serne, représentant des Verts LGBT et délégué aux questions européennes pour l'Inter-LGBT, aux côtés d'autres militants français. Lors de marches précédentes, en particulier à Moscou, mais également à Budapest ou en Pologne, la protection des ressortissants étrangers n'a pas été correctement assurée et, à l'évidence, celle des participants locaux encore moins. Notons que l'ambassadeur français en Lettonie de même que le gouvernement français ont été informés. Néanmoins, à ce jour, l'ambassadeur n'a pas souhaité participer à la cérémonie d'ouverture à laquelle les ambassadeurs canadien, danois, néerlandais, britannique et suédois seront présents pour soutenir officiellement la marche et ses participants. Nos associations demandent aux autorités françaises de manifester leur soutien à la liberté de rassemblement et de manifestation des personnes LGBT partout en Europe et à leur sécurité. Elles leur demandent également d'œuvrer pour la sécurité de leurs ressortissants lors de ces événements, notamment en s'en assurant auprès des autorités locales. Nous attendons également de toutes les associations, groupes ou partis politiques qui se sentent concernés par la lutte contre les discriminations et les violences à l'égard des personnes LGBT de manifester leur soutien à cette emblématique Baltic Pride. Le 16 mai 2009, veille de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, suivez aussi les événements organisés dans les pays où il est encore difficile de vivre en plein jour son orientation sexuelle ou son identité de genre et revendiquer le respect des droits et des libertés.

Contact presse :

Centre LGBT Paris-ÎdF, Christine Le Doaré, présidente, tél. : 06 89 33 78 07 - cledoare@noos.fr
Inter-LGBT, Philippe Castel, porte-parole, tél. : 06 25 76 81 92 - philippe.castel@inter-lgbt.org



LANGUES DÉLIÉES ET GORGES DÉPLOYÉES ASSOCIATION LES GAMME'ELLES

Convivialité et autodérision : voici la tonalité de ce bouquet de sirènes. Leur rythme ? Ces Gamme'elles âgées de vingt-cinq à soixante-quinze ans se réunissent tous les mercredis de 19h30 à 21h30 dans une école du 4^e arrondissement et tous les deuxièmes samedis du mois au Centre LGBT.

Leur histoire s'entonne en 2004 lorsqu'un groupe d'amies décide d'improviser sur un thème vacant dans le milieu associatif gay parisien : celui d'une chorale de lesbiennes et de sympathisantes. Pourquoi ce nom "Gamme'elles" ? Parce qu'elles ne chantent pas comme des casseroles, précise Marielle, leur enjouée cheffe de chœur. En quête d'accord et d'harmonie, la joyeuse équipe organise trois fois par an avec la somme de leur menue cotisation des week-ends au vert, des week-ends de gourmettes studieuses et mélomanes.

Les Gamme'elles cultivent l'art de délier les langues. Ainsi leur répertoire ethnique et hétéroclite (de Mozart à Suzy Solidor, en passant par Abba) se pare d'une grande variété de langues internationales. Rassurez-vous, s'investir dans cette chorale ne requiert pas d'être polyglotte ni même d'être déjà musicienne, mais de travailler ses chants, d'écouter en répétition, de mémoriser les MP3 et d'avoir envie de jouer au diapason d'un militantisme en chanson.

Délier les langues pour des femmes lesbiennes et sympathisantes, c'est aussi donner des concerts dans des lieux publics symboliques : les Gamme'elles ont ainsi chanté cette année pour la Journée des femmes sur le parvis de l'Hôtel de Ville et offert une dizaine de petites représentations pour le lancement d'un recueil de poésie. Certains diront que la palette du répertoire lesbien reste à étayer. Oui, il y a beaucoup de création en cours pour ce chœur démocratique dans lequel les choristes choisissent la plupart de leur chant et composent leur arrangement a cappella. Envie de donner de la voix ? Les Gamme'elles vous ouvrent leur cœur. Rejoignez cette chorale liante qui bourgeoonne de projets : concerts dans des structures hospitalières, voyages, partenariats, festivals de rue sont les clés de leur portée.

<http://lesgamme-elles.hautetfort.com>,
gamme_elles@yahoo.fr

De plus, il vous est possible d'écouter et de rencontrer les Gamme'elles lors de leurs prochaines représentations.

Festival de Montreuil sous voix :

le samedi 6 juin à 16h30, lieu 2, et à 18h, lieu 1.

Jardin d'acclimatation : le 20 juin à 16h30.

Langues déliées et gorges déployées.

Voix sur berges le 28 juin à 17h20, lieu B.

Dimanche 28 juin, 15h - CONCERT DES FIERTES



CONCERT DES CHORALES LGBT avec la participation de Podium Paris, Equivox Melo'men et Pélucanto (Strasbourg).

Au lendemain de la Marche des Fiertés, les chorales LGBT vous invitent à un concert exceptionnel et gratuit. 150 choristes interpréteront des variétés françaises, internationales et des pièces du répertoire classique. Venez nombreux pour prolonger la Marche des Fiertés en chanson, en bonne humeur et en émotions !

ACCÈS :

kiosque à musique, jardin du Luxembourg,
entrée boulevard Saint-Michel.

RER Luxembourg, métros Odéon ou Mabillon.

Bus 21, 27, 38, 58, 84, 89.

Plus d'informations sur www.podiumparis.fr

ASSOCIATIONS

par Mitia Pierretti et Beatriz Ser



GAIPAR

Gaipar, le Cercle gay international de Paris, est heureux d'annoncer son projet de lancement d'un journal littéraire.

Seriez-vous intéressé par un nouveau journal littéraire qui serait stimulant intellectuellement, international, bilingue voire polyglotte, et parisien ? Gaipar explore la possibilité de créer un recueil littéraire composé de nouvelles, de mémoires, d'études et d'articles centrés sur les échanges multiculturels à Paris. Le contenu serait essentiellement en français et en anglais, mais d'autres langues sont également les bienvenues.

Nous recherchons des personnes susceptibles de consacrer de leur temps et de leur talent pour mener à bien ce projet éditorial dans toutes ses composantes.

Si vous êtes écrivain, ou si vous souhaitez simplement vous impliquer dans ce projet, nous pourrions faire appel à vos compétences. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante pour de plus amples

Plus d'informations sur gaipar-pres@hotmail.com

MOBILISNOO

Mobilisnoo, l'association des LGBT de France Télécom/Orange va participer pour sa première année à la Gay Pride via le char du collectif Homoboulot.

L'association existe depuis début 2008 et succède aux Telles et tels pour le groupe de télécommunication français.

Plus d'informations sur www.mobilisnoo.org

DIMANCHE 7 JUIN - CINÉFABLE

Après le Festival international du film lesbien et féministe de Paris, les organisatrices proposent un nouveau rendez-vous ouvert à toutes et à tous, "Le printemps de Cineffable : fenêtre sur le cinéma lesbien et féministe", le dimanche 7 juin au cinéma L'Archipel, 17, boulevard de Strasbourg, Paris 10^e (entrée par séance : 6 euros, adhérentes Cineffable 5 euros).

Parce que les films que nous sélectionnons pour le festival ne sont pas, pour la plupart, distribués en salles ou en DVD, nous voulons soutenir encore ceux que nous avons particulièrement aimés, qui nous ont touchés ou dont nous pensons que les thèmes qu'ils abordent méritent l'attention du plus grand nombre. Ce premier opus s'organise en trois séances représentatives de ce qu'est notre festival dans sa pluralité et son engagement : deux documentaires militants, traitant de sujets sur deux axes qui nous sont chers, la visibilité LGBT et le soutien aux femmes

discriminées, et un florilège de courts-métrages variés tant dans la forme que dans le fond et l'origine géographique. Nous voulons ainsi donner un aperçu de la diversité et de la fantaisie lesbiennes qui nous manquent tant dans les images stéréotypées qui circulent le plus souvent.

Le programme complet est disponible en ligne sur www.cineffable.fr

Voici quand même quelques informations en guise de mise en bouche !

14h : L'homosexualité expliquée aux enfants (documentaire suivi d'une discussion) : parler de l'homosexualité à l'école, c'est possible. Et même salutaire. Au travers du travail de professeurs pionniers et l'intervention d'acteurs associatifs engagés contre l'homophobie, It's Elementary: Talking about Gay Issues in School, documentaire historique diffusé dans de nombreuses écoles américaines et utilisé comme support pédagogique dans plusieurs centres de formation des enseignants depuis sa sortie en 1996, interroge avec justesse et sensibilité les croyances d'élèves américains, petits et grands, sur l'homosexualité. Vrai et stimulant.

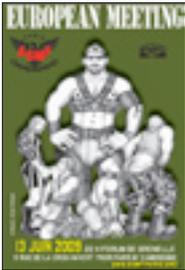
17h : Courts-métrages Cineffabuleux (six courts-métrages) : Icônes au bain, Fleurs bleues, Rendez-vous d'un soir, Opiniâtres Homoparentes, sans oublier Trois Chiens intempêtifs et Un drôle de bidule fluorescent vous attendent pour une fenêtre sur le cinéma lesbien d'aujourd'hui. Une sélection de courts drôles, inventifs, touchants, poétiques et sentimentaux.

20h : En marche vers la dignité (documentaire précédé d'un court-métrage) : rejetées par leurs maris et marginalisées par leurs communautés, les femmes éthiopiennes du documentaire A Walk to Beautiful sont condamnées à passer le restant de leur vie dans la solitude et la honte. Leur faute ? Être victimes de lésions déshonorantes causées par des accouchements ou des grossesses souvent trop précoces. Nous suivons le cheminement de ces femmes jusqu'à l'hôpital qui leur rendra la santé, la vie, et plus encore l'espoir. Fort et courageux, ce film a été élu prix du public dans la catégorie documentaire à une très large majorité lors du dernier festival.

À l'issue des deux premières séances, rafraîchissements et petite restauration à prix modique seront disponibles sur place, pour échanger en toute convivialité autour des tartes et préparations concoctées par les organisatrices bénévoles au profit de l'événement.

Anne Béniguel, pour Cineffable

Les 12 et 13 juin 2009



MEETING EUROPÉEN DE L'ASMF

Les 12 et 13 juin 2009
aura lieu le **European Meeting**
où environ **700 personnes**
sont attendues.

Vendredi de 19h à 20h soir :
apéro cochonnaile au One Way,
28 rue Charlot - 75003 Paris -
M° Filles du Calvaire.

Suivi d'un dîner de gala au Lust

8, rue de Beauce - 75003 Paris - M° Arts-et-Métiers.
Prix par personne 25 euros, réservations sur infos.
E-mail : asmfparis@free.fr ou bien par téléphone
au **06 81 10 30 40**.

Samedi à 14h30 : visite des Invalides

Rendez-vous du côté du dôme dans la cour
des Invalides.

Samedi soir : European Meeting au Forum de Grenelle

5, rue de la Croix-Nivert 75015 Paris, métro
Cambronne. PAF : 25 euros sur place, préventes chez
Rob, Rex, IEM, Boxxman à 20 euros.
Membres ASMF, MEC, ECMC : 18 euros sur place.
La grande nouveauté : un vidéo jockey sera présent
toute la nuit, Éric D.
www.asmfparis.org - E-mail : infos.asmfparis@free.fr

Dimanche 14 juin, 15h

ORTRANS RECRUTEMENT

**Réunion publique d'information pour recrutement
de bénévoles au Centre LGBT, 63, rue Beaubourg.**

Les objectifs de l'association ORTrans (Objectif respect trans) se répartissent globalement selon trois axes :
l'aide et le soutien auprès des personnes trans en
questionnement ou en parcours, la défense des droits
des personnes tant sur le plan médical que juridique et
social, la sensibilisation et l'information auprès de tout
type de publics (institutions et autres publics).
Pour l'aide et le soutien, il s'agit des permanences
(téléphone et accueil) du jeudi après-midi au
Centre LGBT, de la réponse aux courriers postaux et

électroniques, de la tenue de réunions et de groupes
de parole, de la rédaction de lettres d'information
et de bulletins, de l'accueil de la famille ou de
l'entourage, de la recherche de médecins et d'avocats,
de l'aide personnalisée et adaptée à chaque personne
(par exemple pour une procédure de prise en charge
médicale, une démarche juridique comme la rectifica-
tion d'état civil, un changement de prénom
ou un acte de notoriété). La défense des droits
des personnes se réalise par l'accompagnement
de victimes de discriminations ou d'agressions,
par la participation au groupe de travail de la Halde
ainsi qu'à diverses réunions et rencontres avec
d'autres institutions ou associations. La recherche
d'arguments et de données juridiques ainsi que la
rédaction de courriers représentent une part importante
de ce volet. La sensibilisation et l'information se font
surtout par la documentation sur tout type de supports
(dépliants, contenu du site Internet, dossiers divers
à destination d'un public ciblé ou pas). Cela passe
aussi par des rencontres (employeurs, médecins,
journalistes, etc.) et la participation à des événements
comme le Printemps des associations. Tous ces types
d'action et ces moyens nécessitent de la disponibilité
et, selon le cas, des connaissances, des compétences,
une capacité d'écoute, une capacité à prendre la parole
ou à écrire.

Si vous avez l'envie de faire quelque chose de manière
responsable pour les personnes trans, si vous pensez
avoir quelques capacités/compétences pour prendre
part à l'une de ces tâches (il s'agit bien d'un travail),
nous vous invitons à venir à cette réunion d'information.
Afin de motiver les bonnes volontés, une demande de
rescrit fiscal a été faite auprès des services fiscaux.
La finalité de cette demande est de permettre aux béné-
voles de déduire de leurs revenus (selon des modalités
précises) une grande partie des frais (déplacements
par exemple) qu'ils engagent pour l'association.

Enfin, pour rappeler simplement la position de
l'association au sujet du cadre médical d'une
transition (qu'elle soit partielle ou totale), l'ORTrans
défend le maintien et l'amélioration de la prise
en charge des traitements et opérations par le système
de santé.

PORTRAIT D'UN(E) VOLONTAIRE

par Marc Théobald



GARANCE

GARANCE, VOLONTAIRE BLONDE PINGE-SANS-RIRE, SE PRÊTE AU PETIT JEU DES QUESTIONS/RÉPONSES. CE TYPE D'EXERCICE EST UNE PREMIÈRE POUR ELLE, ELLE N'A PAS L'HABITUDE DE SE LIVRER MAIS PLUTÔT D'ÉCOUTER LES AUTRES.

D'où es-tu ? Quel âge as-tu ?

Je suis lyonnaise. J'ai trente-trois... non, trente-quatre ans.

Depuis combien de temps vis-tu à Paris ?

J'y suis d'abord venue pour étudier, puis je suis partie travailler à Bruxelles. Je suis revenue exercer à Paris, puis je suis allée vivre aux États-Unis. Je me suis stabilisée à Paris en 2001.

Que fais-tu dans la vie ?

Je suis avocate. J'ai ouvert mon cabinet en 2003, j'ai donc davantage une approche d'avocate de proximité. Je travaille beaucoup, mais un cabinet est une petite entreprise et si je ne fais pas mon boulot, personne ne le fera à ma place. J'adore mon travail. J'ai un bon rythme, je me lève tôt.

Parles-tu de ton homosexualité au bureau ?

Avec ma collaboratrice, oui, pas avec les clients, ça n'a pas à interférer.

Pourquoi es-tu venue au Centre ?

J'ai poussé la porte un soir pour proposer d'offrir mes compétences juridiques, plus particulièrement en droit de la famille et en droit pénal. Je suis aujourd'hui volontaire depuis plus d'un an. Je viens le samedi de 14 à 16 heures, une fois toutes les trois semaines (trois avocats se relaient, NDLA) et je prends des rendez-vous tous les quarts d'heure.

Tu es référente du pôle juridique... Ambitieuse ?

Je suis avocate (rires) ! Avec la permanence juridique, on a le projet d'organiser une table ronde sur les agressions homophobes, dans le cadre de la Semaine des fiertés.

Que t'apporte ton volontariat ?

C'est très enrichissant : côtoyer les autres bénévoles, être incluse dans le fonctionnement du Centre, aider les usagers évidemment, en les suivant parfois. Tu les aides vraiment, concrètement, à la rédaction d'un pacs ou pour un changement d'état civil, pour les transsexuel(le)s, par exemple, les problématiques liées aux enfants (adoption, insémination artificielle) reviennent aussi pas mal. J'ai la chance de connaître le droit et j'estime que ça ne doit pas être un savoir inaccessible. Je fais

simplement mon métier d'avocate mais de manière bénévole, par choix : en effet, on rencontre des personnes qui n'oseraient pas aller voir un avocat, par peur de ne pas bénéficier d'une écoute spécifique, d'être discriminées, jugées, de ne pas être comprises. C'est important de pouvoir consulter un avocat (ou n'importe quel professionnel d'ailleurs) sans s'encombrer de ces peurs. Les gens m'appellent souvent "docteur" au lieu de "maître", je sers un peu de confidente.

On ne dit pas « maîtresse » (rires) ?

Non, ça c'est à l'école... ou dans d'autres circonstances (rires) !

Une rencontre t'a-t-elle marquée ?

Je me souviens d'une personne très malade qui devait organiser sa succession. Il a fallu déterminer un calendrier, l'orienter vers un notaire, lui expliquer ce qui allait se passer à la suite – c'est terrible à dire – de son décès : la gestion patrimoniale au regard de son pacs, etc. Je me suis sentie utile. Cette personne était vraiment en demande de conseils, tout ça dans une urgence relative, et elle n'avait pas envie de compassion. Je l'ai vue plusieurs fois.

Participes-tu à d'autres événements de la vie du Centre ?

J'assiste à la globale (réunion des volontaires du Centre, NDLA) et je pointe mon nez lors des événements festifs. Je ne connais pas assez les autres volontaires et je le regrette !

Est-ce que tu sors beaucoup ?

Je ne suis pas du tout dans le milieu. Je n'aime pas trop les boîtes. Je suis quelqu'un de très classique, cela ne va pas faire fantasmer (rires) ! J'aime les femmes, mais ça n'exclut pas les mecs de ma vie, hétéros, homos... Je ne fréquente pas que des lesbiennes, je m'enrichis au contact des autres.

Tes projets pour l'avenir ?

Faire en sorte que la permanence juridique soit plus connue parce qu'il y a des besoins (en droit des étrangers, notamment) et... continuer à être heureuse.

L'AGENDA DU CENTRE LGBT, DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Vendredi 5 juin, 20h

LES CATÉGORIES DE GENRE EN QUESTION !

Le Centre LGBT Paris et son VDF vous invitent à une conférence de Natacha Chetcuti, sociologue et docteure en anthropologie sociale, auteure d'une thèse sur "Normes socio-sexuelles et lesbianisme. Définition de soi, catégories de sexe/genre et script sexuel" (à paraître en 2010). Natacha développera un chapitre de la thèse qui sera choisi par les participantes à la soirée et répondra à toutes les questions qui leur passeront par la tête.

La thèse de Natacha Chetcuti, "Normes socio-sexuelles et lesbianisme. Définition de soi, catégories de sexe/genre et script sexuel", est disponible à la bibliothèque du Centre.

Vendredi 5 juin, à 20h au Centre (la date est susceptible d'être modifiée, vérifiez sur le site).
Entrée libre.

Jeudi 11 juin de 19h30 à 22h

APÉRO ESTIVAL

avec le concours de **Zelink**



Convivialité, bonne humeur et – qui sait ? – quelques numéros de plus dans votre carnet d'adresses !

Entrée libre
www.zelink.com

Le jeudi 18 et mercredi 24 juin

L'HOMOSEXUALITÉ FAIT SON CINÉMA !



En partenariat avec le Nouveau Latina, deux séances très spéciales et complémentaires, à l'occasion de la parution du livre coécrit par Anne Delabre et Didier Roth-Bettoni, Le Cinéma français et l'homosexualité, aux éditions Danger public.

Les auteurs, journalistes indépendants, vous présenteront leur ouvrage ; leur conférence sera illustrée d'extraits de films et suivie d'une séance de dédicace arrosée d'une savoureuse sangria.

"Contrairement aux États-Unis où la censure obligeait les cinéastes à n'évoquer l'homosexualité qu'avec prudence, le cinéma français a mis en scène dès ses débuts des gays et des lesbiennes, dans tous les registres du septième art. Mais l'histoire de la représentation homosexuelle au cinéma et à la télévision n'est pas un long fleuve tranquille, loin de là, entre censure (Les Amitiés particulières, La Religieuse), caricatures et provocations."

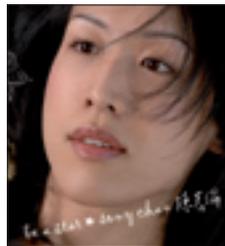
Jeudi 18 juin, à 20h au Centre LGBT Paris, cette première séance sera consacrée plus spécifiquement au traitement des thèmes plus ou moins liés aux LGBT-phobies, au VIH-sida ainsi qu'aux auteurs, réalisateurs et acteurs eux-mêmes LGB ou T. Entrée libre

Mercredi 24 juin, notre partenariat nous conduira au Nouveau Latina où nous aurons réservé une salle de projection pour 20h, cette seconde séance étant quant à elle centrée sur le cryptage de l'homosexualité, sa banalisation et sur le traitement du thème de l'adolescence. PAF : 5 euros.

Mercredi 24 juin, 19h

EN AVANT LA MUSIQUE !

Show case de Sony Chan
Sony Chan incarne le mélange du yin et du yang, de l'Orient et de l'Occident avec son nouvel album glam-électro Be a Star.



La sortie de l'album est accompagnée du remix de DJ Tiborg qui cartonne dans les clubs en France et en Chine.

Plus d'infos : www.sonychan.be
Mercredi 24 juin à 19h au Centre
PAF : 3 euros

L'AGENDA DU CENTRE LGBT, DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Mercredi 24 juin, 21h



BLIND-TEST

au **Mange-Disque**
Testez votre culture musicale dans un bar qui ne ressemble pas aux autres.

Le Mange-Disque : 4, rue de La Reynie, à deux pas du Centre.

Plus d'infos : <http://aumangedisque.free.fr/>

Au **Mange-Disque/Bienvenue.html**

Mercredi 24 juin à 21h au Mange-Disque

Entrée libre, prix des consommations : voir le site Internet.

Jeudi 25 juin, 20h

AGRESSIONS HOMOPHOBES, ÇA SUFFIT !

Une table ronde interassociative sur le thème

"Agressions homophobes : un défi ! Quelles réponses ?"

Dans le contexte d'une aggravation des violences LGBT-phobes, tant par leur fréquence que par leur intensité, dont nous redoutons qu'elles ne conduisent à un phénomène de banalisation des agressions les moins spectaculaires, nous avons pensé opportun de réunir les différents intervenants afin de faire le point et de trouver les réponses les plus adaptées

Quelques objectifs : mutualiser l'information disponible, permettre une meilleure orientation des usagers du service public et des associations, améliorer la réactivité des intervenants, donner des conseils utiles au public...

Avec SOS Homophobie, FLAG (les policiers gays et lesbiennes), la mairie de Paris, les avocats de la permanence juridique du Centre LGBT Paris-ÎdF, des psychologues, les policiers municipaux cannois qui ont porté plainte pour harcèlement homophobe, des victimes d'agression souhaitant témoigner et d'autres invités.

Jeudi 25 juin à partir de 20h au Centre

Entrée libre.

Vendredi 26 juin, 18h

CORPS SENSUELS



Vernissage de l'exposition
de **Damien Guillaume**
"Mythes décisifs"

Le corps, miroir de notre pensée, ouvre la porte au rêve, au fantasma. Une courbe, le creux des reins, le silence, un reflet...

Un paysage se dessine sous vos yeux. Croisez ces regards anonymes et flirtez avec la sensualité des corps pour prendre part à ces instants volés.

Vendredi 26 juin à partir de 18h au Centre

Vendredi 26 juin, 20h



PLACE AU THÉÂTRE

Représentation du **Théâtre de l'Opprimé**

Comment vit-on l'homophobie et la lesbophobie au quotidien ?

Comment peut-on réagir face à des actes homophobes ? Ne faisons-nous pas nous aussi, parfois, preuve d'intolérance ?

Le Théâtre de l'Opprimé vous propose une soirée de théâtre interactif où tous les spectateurs sont invités à prendre place sur scène autour des comédiens de la troupe afin de débattre ensemble de toutes ces questions.

Vendredi 26 juin à 20h au Centre

Entrée libre.

Samedi 27 juin, 14h

**MARCHE DES FIERTÉS ORGANISÉE
PAR L'INTER-LGBT : "FIER-E-S DE NOS
LUTTES, À QUAND L'ÉGALITÉ RÉELLE ?"**



**La prochaine Marche des Fiertés aura lieu
le 27 juin à partir de 14h**

Le cortège partira dès 14h de la place du 18 Juin 1940 (Montparnasse), puis rejoindra la place de la Bastille, en passant par les boulevards Montparnasse, Saint-Michel et Saint-Germain, le pont de Sully et le boulevard Henri IV.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF défilera cette année, avec certaines de ses associations membres dont l'ARDHIS, au rythme énergique des percussions brésiliennes avec le groupe Drumbata (www.drumbata.com). N'hésitez pas à nous rejoindre dans la Marche.



Dimanche 28 juin

LIVRES EN FÊTE !

Journées portes ouvertes de la bibliothèque
Dons de livres que nous détenons en double,
uniquement aux associations.

Dimanche 28 juin de 15h à 19h



Rencontre proposée par
Patrick Cardon avec **Nicole
G. Albert** pour son livre **Renée
Vivien à rebours**.

Figure majeure de la Belle Époque, Renée Vivien, disparue il y a tout juste cent ans, ne s'est aventurée dans le *xxe* siècle que pour y déposer une œuvre en vers et en prose qui rayonne encore de sa lumière assombrie. Englobant les multiples aspects de son œuvre et de sa personnalité, cet ouvrage propose entre autres de la faire revivre parmi ses consœurs, amies et amantes, et de la resituer dans la production féminine de son temps, dont elle se démarque en privilégiant Lesbos et les amours saphiques.

Gageons que, grâce à ce livre, Renée Vivien entrera dans le panthéon des muses modernes où elle a pleinement sa place.

Dimanche 28 juin à 17h au Centre

LETTRE D'INFO

Directrice de publication : Christine Le Doaré
Secrétaire de rédaction : David Mac Dougall

Participation par ordre alphabétique :
**Anne Béniguel, Julien Bisse, Claude
Cadillon, Hélène Duluc, Séverine Fert,
Philippe Khayat, Christine Le Doaré, David
Mac Dougall, P-Yves Nauleau, Mitia
Pierretti, Beatriz Serna, Marc Théobald.**

DÉLÉGATION DE L'ILGA-EUROPE



BALTIC PRIDE DE RIGA



Vous voulez adhérer ?

Remplissez ce coupon et retournez-le au : Centre LGBT Paris-ÎdF - 63, rue Beaubourg – PARIS 75003

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Date

Signature

Oui, je soutiens le Centre LGBT de Paris Île-de-France et souhaite :

- Adhérer à l'association pour l'année civile. Cotisation :
25 €, 10 € pour les chômeurs, étudiants, RMIstes, 40 € pour les couples,
90 € ou 120 € pour les associations, fonction du nombre de membres et du budget annuel.
- Faire un don de €
Je règle par chèque joint. Je recevrai ma carte de membre par courrier.
- Je souhaite un reçu fiscal.
- Je désire recevoir les informations du Centre LGBT.

Particuliers : l'adhésion et les dons au Centre sont déductibles des impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Entreprises : réduction d'impôt égale à 60%, dans la limite de 5% du C.A.. Notre fichier est confidentiel, les courriers envoyés sous pli anonyme.

